



ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

LE TRANSPORT SCOLAIRE Demande de carte d'abonnement

Les cartes de transport scolaire sur les services d'autocars interurbains sont établies par le Département de Haut-Rhin. A compter du 7 juin (1ère demande ou renouvellement de carte) vous pourrez effectuer cette opération directement sur le site du Département sur le lien suivant : <https://www.fluo.eu/68>

Les élèves relevant du réseau de la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières (Distribus, Métrocars) pourront :

- Pour ceux qui possèdent déjà cette carte Distripass, la conserver et la recharger.
- Pour ceux qui souhaitent en faire la demande, se rendre directement à l'agence commerciale de Métrocars : 6 Croisée des Lys 68300 Saint-Louis
Les communes concernées sont : Kembs, Kembs-Loeclé, Bartenheim, Rosenau, Village-Neuf, Hésingue, Hégenheim, Buschwiller, Saint-Louis, Huningue.

Vous trouverez les informations et circuits proposés sur les sites :

<https://www.aglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/mobilite/transports-scolaires>

et sur :

<https://www.distribus.com>